

COMPTE-RENDU

Réunion du Comité Syndical

DU 01 JUILLET 2021

Présents : Madame BRAJOU Fanny, Messieurs LECHAT J-Pierre, RIGAL Christian, MOISSON Albert, ROUSSELY Bernard, DAVID J-Pierre, LABROUSSE Gérard, DUMOND Christian, BORDES Serge, TRONCHE Jean, DERACHINOIS Christian, POUCHOU Yves, LAFFAIRE André, MANIERE Christian, DARTHOU Laurent, LANOIR J-Noël, MAS Bernard, BARDOT Claude, MADRANGE Christian, SAULLE Georges, ROME J-Marie, DAURAT J-Pierre, LEYMARIE Daniel, YACINE Ali, CARON Christophe, LACHAUD Guy, SOULIER Henri, COMBE Emmanuel, RATEAU Marc, DUPAS Eric, MAGNAUD Franck, MOSQUERA Vincent, CHASSAGNARD Roger, DABERTRAND Jean, FILLATRE François.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 1^{er} avril 2021
- 2- Désignation d'un secrétaire de séance
- 3- ADMINISTRATION GENERALE
 - Création d'un emploi Technico-Administratif Energie-Mobilité Durable
 - Mise à jour du tableau des emplois
 - Résultat du marché de travaux réhabilitation du siège (CAO du 9 juin 2021)
 - Formation Gestes et Premiers secours des agents de la FDEE19
- 4- COMMUNICATION
 - Carrefour des Collectivités, Stand FDEE19
 - Concours Ecoloustics, Démarrage du programme 2021-2022
- 5- FINANCES
 - Décision Modificative Amortissement IRVE Beaulieu
 - Pourcentage de maîtrise d'œuvre des secteurs de Beaulieu et Beynat
- 6- TRANSITION ENERGETIQUE
 - Convention TENAQ pour le Groupement d'achat de VE
 - Délibération pour lancement de la procédure de GA pour VE
 - Subvention Association e-France café (Mobilité électrique)
 - Point sur le Groupement d'Achat d'Energie
 - Point sur l'usage des bornes de recharge
 - Point sur les discussions avec la SEM Elina (Haute Vienne-Creuse)
- 7- ELECTRIFICATION RURALE
 - Conventions de Servitude
 - Présentation du programme FACE 2021, Répartition des crédits
 - Validation des propositions de la commission thématique ER et Concession
 - Avancée de la négociation du cahier des charges
- 8- ECLAIRAGE PUBLIC
 - Point sur la fin du marché 2018-2020
 - Tour de France EP, Société Fonroche, le 27 septembre 2021
 - Plan de relance EP/FACE
- 9- PRESENTATION COMPTE RENDU D'ACTIVITE EDF et ENEDIS POUR L'ANNEE 2020
- 10- PRESENTATION DU DECRET QUALITE INVESTISSEMENT ENEDIS
- 11- QUESTIONS DIVERSES

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Fanny BRAJOU est désignée secrétaire de séance.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

A rajouter :

- Convention de relance et de transition écologique - Com Com Xaintrie Val'Dordogne

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2021 n'a fait l'objet d'aucune observation. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité.

Mot du Président :

« Merci d'avoir répondu à ma convocation. Je remercie Mr GRANET, trésorier adjoint pour sa présence à notre réunion.

Rien de particulier depuis notre dernière réunion si ce n'est l'annonce qui doit être faite très prochainement par le gouvernement sur le devenir d'EDF mais aussi de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et de l'ARENH (Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique). La date du 1^{er} juillet avait même été annoncée.

En fin de réunion, Madame CHEVALIER, Directrice territoriale d'ENEDIS, et Monsieur Fabrice BERGEAL, Directeur du développement territorial d'ERDF, accompagné de Madame BOURNAZEAUD, viendront nous présenter le compte rendu de concession 2020 ».

CONVENTION DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE - COM COM XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Les contrats de relance pour la transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne a souhaité associer la FDEE 19 au projet de CRTE afin de réaliser les actions d'éclairage public sur les communes membres.

Un état des lieux sera présenté aux représentants des secteurs respectifs afin de configurer le programme de travaux de rénovation à réaliser.

CREATION D'UN EMPLOI DE TECHNICO-ADMINISTRATIF ENERGIE-MOBILITE DURABLE

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que les services de la FDEE 19 doivent être confortés pour gérer les nouvelles compétences, notamment par le fait de la dématérialisation quasi généralisée à l'exemple du groupement d'achat.

Afin d'optimiser et structurer les missions du pôle technique, Monsieur le Président propose au Comité Syndical la création d'un emploi technique à pourvoir d'ici fin 2021.

La fiche de poste sera la suivante :

Mobilité durable

- Contrôler l'exploitation du service public de recharge, du suivi du patrimoine, du suivi de la qualité de service, de l'évolution de l'usage et veiller au respect des engagements de l'exploitant,
- Mettre en place des outils de contrôle et de suivi du service : assurer et suivre l'échange des données, les analyser, construire des outils et des indicateurs pour assurer le suivi du service, en assurer la mise à jour régulière,
- Entretenir les relations partenariales et contractuelles avec les membres du groupement,
- Contrôler les flux financiers liés à la compétence,
- Participer à la mise à jour contractuelle (avenants au contrat de concession à intervenir, mises à jour),
- Participer à l'animation des commissions techniques et politiques,
- Répondre aux demandes des usagers du service et des collectivités,
- Participer à l'activité événementielle.

Economie de flux

- Analyse du patrimoine et plan d'actions : Suivi des Marchés d'achat d'énergie en lien avec le coordonnateur, suivi des factures dans les outils dédiés, visite du patrimoine, suivi et conseil dans la mise en œuvre des actions prioritaires,
- Accompagnement des projets énergétiques » : réalisation de notes d'opportunités, campagnes de mesures, valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Profil : Formation niveau Bac à Bac +2

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, la création de cet emploi à compter du 1^{er} octobre 2021.

CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'un agent a été inscrit, suite à sa réussite au concours, sur la liste d'aptitude donnant accès au grade de Technicien territorial.

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984.

Monsieur le Président propose donc, pour répondre aux nécessités du service, la création d'un emploi de Technicien territorial.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide la création de ce poste à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021.

RESULTAT DU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE

Monsieur le Président présente les résultats de la consultation suite à la Commission d'Appel d'Offres du 9 juin 2021 :

REHABILITATION DU SIEGE ADMINISTRATIF DE LA FDEE 19					
N° DU LOT	INTITULE	ESTIMATIF HT	ENTREPRISES PROPOSEES	MONTANT HT DES OFFRES	DELTA HT
1	GROS-CŒUVRE	8 035,00 €	---	---	---
2	CHARPENTE-OSSATURE-BARDAGE	20 585,00 €	DUBOIS	26 291,21 €	5 706,21 €
3	ETANCHEITE	12 345,00 €	RIOS	8 977,16 €	- 3 367,84 €
4	MENUISERIES EXTERIEURES	15 840,00 €	PAROUTEAU	16 790,87 €	950,87 €
5	MENUISERIES INTERIEURES	1 020,00 €	RIOUX	1 364,53 €	344,53 €
6	FAUX-PLAFONDS	3 645,00 €	INTERIEUR CONCEPT	3 555,00 €	- 90,00 €
7	PLATRIERIE-ISOLATION-PEINTURE	18 010,00 €	INTERIEUR CONCEPT	20 606,00 €	2 596,00 €
8	CHAPE LIQUIDE	2 565,00 €	AFC APPLICATION	2 500,00 €	- 65,00 €
9	REVELLEMENTS SOLS ET MURS	7 355,00 €	ESQUIRE-BATIFOUYE	5 865,25 €	- 1 489,75 €
10	SERRURERIE	1 510,00 €	---	---	---
11	ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES ET FORTS	7 000,00 €	ALLEZ	8 708,96 €	1 708,96 €
12	CLIMATISATION-CHAUFFAGE	7 000,00 €	BOUSCASSE	6 174,48 €	- 825,52 €
TOTAL		104 910,00 €		100 833,46 €	+ 5 468,46 €

Deux lots ont été déclaré infructueux par absence d'offres : le gros œuvre et la serrurerie.

Nous avons demandé des devis auprès d'entreprises locales.

Les entreprises retenues sont :

- DE SOUSA pour la maçonnerie,
- DAVID Frères pour le lot serrurerie.

FORMATION GESTES ET PREMIERS SECOURS

Une circulaire du 2 octobre 2018 précise les principes communs sur lesquels la fonction publique devra s'appuyer afin de répondre à l'objectif de généralisation des formations aux gestes de premiers secours.

Les objectifs sont ambitieux : 80 % des agents de la fonction publique devront avoir été formés (compte tenu des divers formats de référence : formation "prévention et secours civiques de niveau 1", formation aux gestes et soins d'urgences, formation de sauveteur secouriste au travail) à l'échéance du 31 décembre 2021.

Une formation d'un ou deux jours est prévue pour les agents de la FDEE 19 au mois de septembre 2021. Le coût est pris en charge par le CNFPT dans le cadre de la formation continue.

Il indique que, suite au renouvellement des marchés d'Electrification Rurale, de Réseaux de Télécommunication et d'Eclairage Public, les taux de maîtrise d'œuvre ont augmenté.

Monsieur le Président propose de revaloriser la participation **FORFAITAIRE** de Maitrise d'œuvre à 5 %.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide de porter la participation FORFAITAIRE de maîtrise d'œuvre à 5 % du montant HT des travaux d'Electrification Rurale, de Réseaux de Télécommunication et d'Eclairage Public, à compter du 1^{er} janvier 2022.

CONVENTION TENAQ POUR LE GROUPEMENT D'ACHAT DE VEHICULES ELECTRIQUES

Suite à la consultation, seulement 21 collectivités ont répondu au recensement. 8 communes et 2 Com Com ont répondu positivement. Même si le nombre de membres intéressés est faible, il convient d'adhérer au groupement de commande pour la fourniture de véhicules électriques. La FDEE 19, par convention, est membre pilote pour ses membres. Il a été demandé que chaque département ait un concessionnaire local.

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention à venir.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION e-France Café

Monsieur le Président présente au Comité Syndical l'association e-France Café qui rassemble des utilisateurs de véhicules électriques.

Les membres de cette association sont présents lors des inaugurations de nos bornes de recharge. Ils assurent la promotion de l'électromobilité auprès des personnes présentes, conseillent sur le positionnement et l'utilisation de nos bornes.

Le 12 juin 2021, l'association a organisé un Rallye sur l'électromobilité dans les Monédières, départ IRVE Egletons et arrivée IRVE Uzerche.

Dans le cadre de la compétence « Mobilité Electrique » de la FDEE 19, Monsieur le président propose à l'assemblée de s'investir dans cette manifestation promouvant l'action de notre Fédération en octroyant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Après délibération, le Comité Syndical émet un avis favorable à cette proposition en octroyant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 Euros.

FACE - TRANSITION ENERGETIQUE

Dans le cadre de l'appel à manifestation du Plan de Relance FACE, nous avons déposé un dossier de candidature pour 10 bornes de recharge type 22 kVA pour un montant de 85 000 € HT et 4 bornes de recharge en site nature type 11 kVA pour un montant de 24 000 € HT.

Officieusement, la mission FACE a décidé de nous octroyer une subvention de 80 %, soit 87 000 € pour l'installation de ces 14 bornes.

D'autre part, le Conseil Départemental s'engage à nos coté, une convention sera signée après les élections.

POINT SUR LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

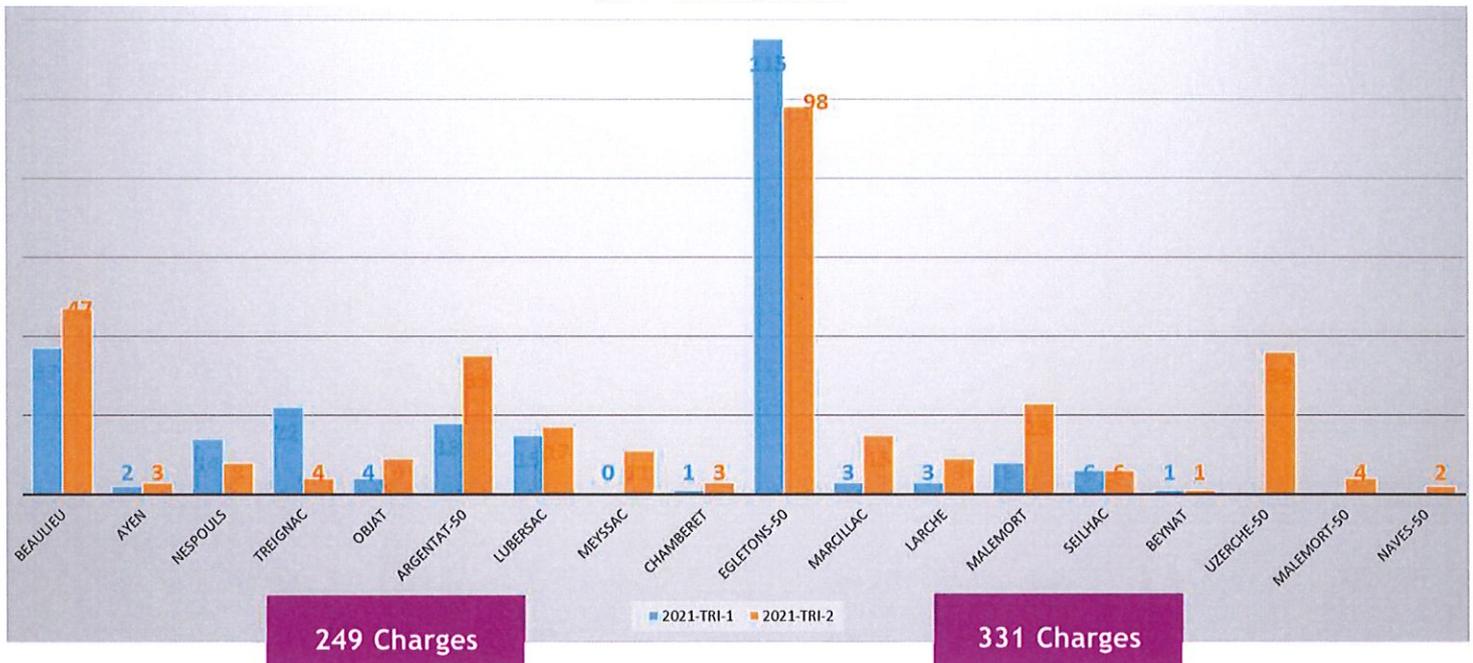
Nous avons 145 membres adhérents au 31 décembre 2020 plus 33 nouveaux adhérents en 2021. Près de 3 000 points de livraison pour une consommation annuelle de 7 GWh et 10 M€ de factures d'énergie.

Nous avons rencontré des difficultés pour la complétude des dossiers. En effet, de nombreux rappels auprès des membres ont été nécessaires ce qui a entraîné une augmentation du temps passé.

Un assistant MO est en veille permanente sur ce marché pour optimiser la tarification.

POINT SUR L'USAGE DES BORNES DE RECHARGE

Au 1^{er} semestre 2021



249 charges au 1^{er} trimestre qui ont rapporté 1 400 €. Cette recette couvre uniquement l'énergie mais pas encore les frais de fonctionnement.

331 charges pour le 2^{ème} trimestre.

POINT SUR LES DISCUSSIONS AVEC LA SEM ELINA

Une réunion de présentation et d'adhésion a eu lieu le 1^{er} juin 2021 à Limoges avec les 4 syndicats d'énergie (Creuse, Haute-Vienne, Diège et FDEE).

Au vu de notre faible enthousiasme, les représentants des syndicats de la Creuse et de la Haute-Vienne viendront faire une présentation devant les membres du Bureau courant septembre 2021.

ACHAT DE TERRAINS

- Commune de Sainte-Féréole, lieu dit Goursat : acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 4 m² à prélever sur la parcelle n°122 - section BE, destiné à l'installation d'un poste de transformation (type PSSA). Il sera cédé pour 150,00 euros.
- Commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, lieu dit Le Bourg : acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 8 m² à prélever sur la parcelle n°455 - section A, destiné à l'installation d'un poste de transformation (type PRCS). Il sera cédé pour 150,00 euros.
- Commune de Chabignac, lieu dit Le Galeix : acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°352 - section C, destiné à l'installation d'un poste de transformation (type PRCS). Il sera cédé pour 150,00 euros

CONVENTION DE SERVITUDE

- Commune de Noailles : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 10 m² à prélever sur la parcelle n°127 - section AB, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 150,00 euros.
- Commune de Marcillac-la-Croze : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°1167 - section B, destiné à l'installation d'un poste de transformation type PRCS moyennant une indemnité versée au propriétaire de 150,00 euros.

- Commune de Sainte-Féréole : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°230 - section AL, destiné à l'installation d'un poste de transformation type PRCS moyennant une indemnité versée au propriétaire de 150,00 euros.
- Commune de Curemonte : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°1393 - section B, destiné à l'installation d'un poste de transformation type PRCS moyennant une indemnité versée au propriétaire de 150,00 euros.
- Commune de Cornil : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°132 - section AC, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 150,00 euros.
- Commune de Chartrier-Ferrière : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°711 - section A, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 0,00 euros

Monsieur BARTHUEL précise, qu'après concertation avec Madame CHEMIN, des documents vont être demandés aux entreprises qui font signer les conventions de servitudes et les promesses de vente afin d'avoir des dossiers administratifs plus complets et d'éviter de fragiliser juridiquement nos conventions. Ces documents permettront de connaître les personnes qui interviennent sur le terrain et d'avoir des délégations de pouvoir.

PRESENTATION DU PROGRAMME FACE 2021 - REPARTITION DES CREDITS

En raison des élections, le Conseil Départemental de la Corrèze ne pourra pas valider les arrêtés de répartition du FACE avant le 15 juillet 2021, date de la prochaine assemblée. De ce fait, nous ne pouvons pas délibérer aujourd'hui. Nous devons proposer une assemblée syndicale avant fin juillet ou début septembre.

Pour information, les services du FACE vont procéder à un contrôle sur certaines de nos affaires qu'ils choisiront, en fin d'année 2021.

Le dernier contrôle date de 2016. Deux journées de visites terrain avaient eu lieu et une préparation des dossiers en amont.

RAPPORT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission - ELECTRIFICATION RURALE

➤ Financement des branchements

Concernant la partie réservée aux professionnels, il convient de rajouter au fascicule le cas d'une extension de branchement sans autorisation d'urbanisme.

La demande émane du secteur d'Ayen suite à une vente de deux lots d'un centre équestre dont le poste est désormais HS.

Monsieur ROME pense qu'il n'est pas du ressort de la FDEE 19 de traiter cette affaire qui relève exclusivement du domaine privé.

Le Comité syndicat décide, à l'unanimité, d'intégrer ce cas au fascicule avec une participation du professionnel pétitionnaire de 100 %.

➤ Délai de fourniture et livraison des postes de transformation

Deux évènements risquent d'avoir un impact sur les délais de réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage des AODE :

- La crise des matières premières, le cuivre a augmenté de plus de 60 %, l'aluminium de 25 %, les matières plastiques suivent le cours du pétrole soit de 15 à 30 %.
- L'entrée en vigueur de nouvelles exigences relatives à l'éco-conception des postes HTA/BT comme l'amélioration de l'efficacité énergétique (réduction des pertes) des postes que les fournisseurs n'ont pas anticipées.

Règlement CE 548/2014 du 21 mai 2014.

D'autre part, les postes de 160 KVa seront plus volumineux et plus lourds. Ils ne pourront donc plus être fixés sur les poteaux et devront être remplacés systématiquement par des PRCS en pieds de poteau.

Pour l'instant notre marché n'est pas trop impacté si ce n'est par les délais de livraison.

La commission Electrification rurale a émis les propositions suivantes :

- A la notification du bon de commande, l'entreprise devra procéder à la commande du poste DP, le fournisseur devra lui communiquer une date de livraison (comme cela doit l'être actuellement),
- L'entreprise devra informer le maître d'œuvre de la date de livraison dès qu'elle sera portée à sa connaissance pour qu'il puisse lancer l'OS des travaux pour le génie civil, une fois le bon de commande notifié,
- Un OS d'arrêt (mentionnant impérativement la date de reprise correspondant) pourra être établi en attendant la livraison du poste si les travaux sont terminés avant la date de réception établie sur l'accusé de réception du fournisseur. Un OS de reprise sera alors établi à cette date,
- Les travaux de Génie Civil et les réfections devront être terminés si leur délai est inférieur au délai de fourniture du Poste DP, l'entreprise ne devra pas attendre la livraison du poste, seule la plateforme de réception et les raccordements au poste DP seront en attente de finition.

Le Comité syndical, à l'unanimité, adopte ces propositions.

➤ Extension Réseau de Télécommunication

Certains élus de secteur souhaiteraient la mise en place de gaines pour réseaux de communications électroniques.

Dans les faits, cette demande est judicieuse et constructive. Malgré tout, cela implique des discussions d'ordre techniques, juridiques et financières : le nombre de fourreaux, l'implantation d'une chambre de tirage, la propriété de l'ouvrage (opérateur), le géoréférencement de l'ouvrage (DECRET DT-DICT),...

La commission propose de lancer une discussion avec l'ensemble des opérateurs du territoire pour finaliser une démarche commune et conforme aux règles de chacun. Le dialogue avec Orange et SFR risque d'être compliquées.

➤ Avancée de la négociation du cahier des charges

Monsieur le Président indique que le texte en lui-même convient à peu près. Les annexes par contre feront l'objet de plus amples discussions.

Le comité de pilotage de la négociation sera réuni début septembre.

ECLARAGE PUBLIC

- Point sur la fin du marché 2018-2020 : il reste seulement quelques affaires en attente de paiement. Il convient donc d'insister sur la production des factures dès la fin des travaux.
- Tour de France de la société FONROCHE : la société FONROCHE propose une présentation de ses produits en Corrèze pour la Région Limousin. Celle-ci aurait lieu sur le parking de la Salle des Fêtes de Laguenne le 27 septembre.
Toutes les communes, les départements limitrophes et les syndicats d'énergie seront conviés.
Seul inconvénient, la société souhaite l'exclusivité.
- Plan de relance EP/FACE : suite au rapport de la Cour des Comptes, la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales proposait d'utiliser le Plan de Relance du FACE pour financer la rénovation de l'éclairage public.
Nous avons présenté un programme de rénovation de 11 562 luminaires pour un montant total d'investissement de 7,14 M€.
Suite à la réponse négative au motif de l'inéligibilité de l'éclairage public aux aides du FACE, nous avons présenté ce même programme aux services de la Préfecture pour un éventuel financement sachant que la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne va nous solliciter pour un type de financement de même teneur que ces communes (cf CRTE en page 2).
- Enquête Extinction EP : Pour information, 123 communes ont répondu sur 190 transferts de compétence. 1^{er} constat, peu de communes ont pris un arrêté d'extinction.

Objectif : labellisation « villes et villages étoilés », attribution programmée en 2024.
Monsieur ROME attire l'attention sur la lourdeur de constitution des dossiers. Thomas SIBERT, technicien de la FDEE, accompagnera les communes volontaires.
Pour exemple, la ville de Limoges éteint son éclairage public de 23h à 5h.
L'économie est substantielle, en témoigne Monsieur LECHAT, Maire de la commune de Saint-Martial-Entraygues, mais une évolution des mentalités est nécessaire.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE EDF POUR L'ANNEE 2020

➤ Pour la partie distribution d'électricité :

Présentation par Mme Isabelle CHEVALIER, Directrice Territoriale d'ENEDIS.

L'année 2020 a été une année riche marquée par le Covid. Nous avons travaillé ensemble pour gérer la crise sanitaire et voir comment poursuivre les chantiers sur le territoire. L'activité des entreprises a été maintenue.

La vente des véhicules électriques a pris un essor en 2020.

Le déploiement du Linky est achevé en Corrèze.

Enedis s'engage au cœur des territoires en particulier par sa politique sociétale et son implication pour préserver l'environnement. Les supports déposés sont recyclés ainsi que les huiles contenues dans les postes sources.

Quelques chiffres clés :

La concession, c'est :

- 13 postes sources, 11 212 kms de réseau moyenne et basse tension, 145 933 points de livraisons.
- 2 304 installations de production.
- 281 raccordements producteurs essentiellement photovoltaïques.
- 145 933 clients, 1 248 250 MWh acheminée, 50 770 k€ de recettes d'acheminement.

Activité au niveau de la concession :

- Passage du critère B (Durée moyenne annuelle de coupure en minutes) à 149,6 minutes pour la concession toutes causes confondues. Légère amélioration par rapport à l'année 2019 mais reste toutefois largement supérieur à la moyenne nationale (67,2 min).
Ce résultat s'explique en particulier par la diminution des incidents sur le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et des temps de coupures pour travaux sur le réseau Basse tension en baisse.
Le temps de coupure travaux reste élevé compte tenu des travaux d'amélioration du réseau HTA, des raccordements producteurs et de l'élagage (10 min en 2020).
- Le nombre de clients BT « mal alimenté » est évalué à 888 sur la concession en 2020 contre 1 029 en 2019, soit une baisse de 13,7 %.
Le nombre de clients affectés par plus de 6 coupures longues est en forte diminution (- 65,3%). Par contre, les clients coupés, toutes causes confondues, l'ont été plus longtemps (+ 5,7%). Cela s'explique entre autres par la tempête Barbara d'octobre 2020 qui a fortement impacté le département de la Corrèze. 12 000 clients ont été coupés majoritairement sur le territoire de la FDEE19.
- Investissements : le montant des investissements sur le territoire de la FDEE pour 2020 est de 18 M€ dont 4,5 M€ pour les obligations de raccordements, 11,4 M€ pour la performance et la modernisation du réseau et enfin 1,7 M€ motivés par des exigences environnementales.
- Travaux dans les postes source : 1,2 M€ investis en 2020.
- Travaux en HTA : concernent essentiellement des travaux PAC. Il s'agit de travaux d'amélioration et de sécurisation du réseau destinés à prolonger la durée de vie des ouvrages (PDV).
Les nouveaux réseaux réalisés aujourd'hui le sont, à 92% en agglomération et 97% hors agglomération, en technique discrète, c'est-à-dire que le réseau est enfoui sauf en centre bourg où il passe en torsadé façade.
Concernant la BT, il s'agit de renouveler des réseaux fils nus, faire du renforcement, du renouvellement de réseaux arrivés en fin de vie.

- La satisfaction clients se maintient à un niveau élevé avec 98,5 % pour la concession concernant la mise en service sur installation existante.
- Efficacité de l'accueil téléphonique : le taux d'accessibilité de l'accueil hors dépannage est de 86%, en baisse de 8% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due à l'année 2020 particulièrement perturbée par la crise sanitaire. Il a fallu organiser en quelques jours le télétravail pour le personnel d'accueil.
En 2020, l'accueil dépannage électricité a reçu 13 529 appels, 3 533 ont donné lieu à un dépannage.
- Indicateurs de satisfaction : à la maille de la concession, 87,2% des clients particuliers sont satisfaits, ce résultat est légèrement supérieur au résultat national.
- Réclamations : le taux de réponse aux réclamations dans un délai de 15 jours s'élève, pour l'année 2020, à 92,5%. Même si ce taux reste légèrement en deçà de l'objectif de référence fixé par la CRTE à 93%, il est en hausse assez nette (89,2% en 2019).

Concernant le compteur Linky, c'est la dernière fois que le sujet est abordé car le déploiement est terminé sur le département.

Au 30 juin, 92% des compteurs étaient déployés.

Il restera les compteurs inaccessibles, les résidences secondaires, l'éclairage public et les réfractaires. Un contrat spécifique courra pour installer ces compteurs dans le temps par ENEDIS.

Les flux financiers :

La FDEE perçoit une redevance de concession annuelle qui a pour objet de faire financer par le prix du service rendu aux clients, et non pas par l'impôt :

- Les frais supportés par l'autorité concédante dans l'exercice de son pouvoir concédant : c'est la part de fonctionnement R1 (452 058 € en 2020),
- Une partie des dépenses effectuées par l'autorité concédante au bénéfice du réseau : c'est la part dites d'investissement R2 (712 470 € en 2020), soit une baisse de 22,4% par rapport à 2019.

Nous bénéficions d'une péréquation tarifaire qui permet d'investir massivement en domaine rural. Pour information, l'investissement est deux fois plus important par consommateur rural que par consommateur urbain.

La part couverte par le tarif (PCT) : les travaux de raccordement qui ont fait l'objet d'une remise d'ouvrage au concessionnaire sont éligibles à la PCT versée par Enedis.

Au cours de l'année 2020, Enedis a versé 553 980 €.

Les aides à l'ER dans le cadre du FACE : le montant des aides attribuées au titre de l'année 2020 au département de la Corrèze s'élève à 2 458 M€.

L'article 8 : conformément à l'article 8 du cahier des charges, le concessionnaire participe au financement des travaux destinés à l'amélioration esthétique des ouvrages existants. Le montant de la participation est de 270 000 €.

Monsieur MANIERE intervient au sujet du coût des compteurs Linky pour les usagers. Madame CHEVALIER précise que le coût de ce déploiement est inclus dans les 28% de la facture qui servent à financer la modernisation et à la rénovation des réseaux. Il n'y a pas de coût supplémentaire pour le client.

➤ Pour la partie fourniture d'électricité :

Présentation par Monsieur Fabrice BERGEAL, Directeur du développement territorial d'EDF :

Depuis les premiers jours de cette crise d'une ampleur inédite, EDF s'est mobilisé pour assurer la continuité du service à ses clients. Dès la première semaine du confinement, les milliers de conseillers, tous basés en France, ont eu à leur disposition du matériel informatique leur permettant de répondre aux clients et de gérer les contrats depuis leur domicile en télétravail.

Lors du premier confinement, l'accompagnement des clients particuliers s'est notamment traduit par la prolongation de la trêve hivernale.

EDF a suspendu, jusqu'au 1^{er} septembre 2020, toutes les coupures, réductions de puissance et pénalités de retard pour tous les clients. L'entreprise a procédé également à l'assouplissement des modalités et échéanciers de paiement pour tous les clients en situation difficile.

EDF a également soutenu les clients professionnels en accordant des reports de paiement même lors du 2^{ème} confinement.

Malgré la situation sanitaire, les pratiques malveillantes ont perduré. Il a fallu continuer d'alerter les clients des risques.

Autre fait marquant, l'évolution du tarif réglementé de vente au 1^{er} janvier 2021. Les consommateurs non domestiques (collectivités, entreprises, associations) qui emploient 10 salariés ou plus, ou dont le chiffre d'affaires, les recettes et le total du bilan annuel excèdent 2 M€, ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés de vente l'électricité (TRV).

Pour les clients qui n'avaient pas souscrit une offre de marché au plus tard au 31 décembre 2020, la fourniture d'électricité est assurée par leur fournisseur historique aux conditions d'un « contrat de sortie de tarif » conformément à la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. Cette procédure permet d'assurer une continuité de fourniture et permet aux clients d'opter à tout moment pour une autre offre de marché auprès du fournisseur de leur choix.

Les chiffres clés sur la concession :

Le nombre de clients au tarif bleu baisse de 3,5 % en 2020.

Nombre de clients : 108 417

Energie vendue : - 7,3 % par rapport à l'année précédente

Recettes : + 4 %

Ces baisses s'expliquent par l'évolution du tarif réglementé de vente.

Satisfaction clients : la satisfaction client globale se maintient à un niveau très élevé. Pour 2020, elle se situe à 92 % sur tous les segments.

EDF constate une relation de plus en plus numérique pour les clients particuliers. L'application EDF & MOI a comptabilisé 4,7 Millions de téléchargements pour la seule année 2020.

La facture électronique, une nouvelle étape : la loi a instauré un régime de facture électronique pour les clients. Il leur revient désormais de manifester leur opposition à ce mode de facturation qui est proposé par le fournisseur ; il reçoit alors une facture papier sans surcoût.

Volet solidarité présenté par la correspondante solidarité EDF, Sandrine BOURNAZEAUD

L'année 2020 a été difficile car le lien en présentiel a été rompu mais les correspondants solidarité sont restés présents en distanciel auprès des partenaires du domaine de l'action sociale.

Le chèque énergie : il a fait partie, tout au long de l'année 2020, des thèmes abordés avec les équipes du domaine de l'action sociale du Conseil Départemental, des CCAS mais aussi avec le Point Passerelle du Crédit Agricole de Brive et la Maison France Service d'Ayen.

8 818 chèques énergie ont été pris en compte au cours de l'exercice 2020, soit une hausse de 13,5% par rapport à 2019.

Malheureusement, encore 30% des chèques émis n'ont pas été encaissés.

Deux évolutions significatives relatives à la mise en œuvre du chèque énergie sont prévues en 2021 afin de simplifier le dispositif pour les bénéficiaires et en vue de le rendre plus efficace :

- Automatisation des protections associées au chèque énergie pour une meilleure identification des clients bénéficiaires,
- Introduction d'un nouveau canal pour les demandes de pré-affectation par retour postal du chèque papier.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Dans chaque département, EDF apporte une contribution au FSL qui est financée en partie par la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE). C'est une taxe payée par tous les consommateurs d'électricité, quel que soit leur fournisseur.

La participation d'EDF au FSL s'élève à 80 000 € pour 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MAGNAUD intervient au sujet de l'entretien des poteaux béton. Si les poteaux sont envahis par la végétation, l'opérateur qui déploie la fibre, stoppe les travaux et les élus sont appelés pour résoudre le problème.

Madame CHEVALIER demande de faire remonter ces problèmes qui seront traités au cas par cas en fonction de l'urgence.

La séance est levée à 16 h 55.

Le Président,

Christian DUMOND



La Secrétaire de séance,

Fanny BRAJOU

compte rendu
VALIDE
par mail le
1^{er}/9/2021.